

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
24 Juillet 2020**

OBJET : Approbation de la double contribution du Conseil départemental à la préparation du programme opérationnel régional FEDER/FSE+ et du programme opérationnel national FSE+.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 24 Juillet 2020 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'approuver :

- la double contribution du Conseil départemental à la préparation du programme opérationnel régional FEDER/FSE+ et du programme opérationnel national FSE+,
- toute action de lobbying et de négociation nécessaire au portage technique et politique des enjeux stratégiques identifiés en faveur de la collectivité et plus largement du territoire des Bouches-du-Rhône auprès des autorités de gestion FEDER et FSE+ pour la période 2021-2027.

À l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées**